

AFFAIRE :

Copropriété  
29-31 Pl. Georges Pompidou  
92 LEVALLOIS-PERRET

**Phase 1 - Recherche de fuite par mise en eau et test fumigène**  
**Uniquement sur terrasse accessible de M. VAN DEN BROEK**  
Etanchéité située entre jardinière et joint de dilatation

REF.	DESIGNATION	U	QTE	P.U.	MONTANT H.T.
1	<u>Déplacement d'une équipe et son matériels.</u>	ENS	1,00		
2	Accès par lanterneau dans cage d'escalier.	ENS	1,00		
3	Soulèvement et stockage des dalles sur plots.	ENS	1,00		
4	Vérification de l'étanchéité apparente en partie courante, relevé et joint de dilatation.	ENS	1,00		
5	Pompage de l'eau stagnante et assèchement du complexe en partie supérieur.	ENS	1,00		
6	Réalisation d'un sondage dans l'étanchéité de chaque côté du joint de dilatation.	ENS	1,00		
7	Réalisation d'un test fumigène.	ENS	1,00		
8	Réalisation d'une mise en eau colorée.	ENS	1,00		
	<b>Après 24h/48h</b>				
9	Constat si trace de colorant dans les appartements.	ENS	1,00		
10	Enlèvement de la mise en eau par pompage.	ENS	1,00		
11	Constat si trace de colorant dans le complexe d'étanchéité.	ENS	1,00		
12	Remise en place des dalles sur plots.	ENS	1,00		
13	Nettoyage et repli de chantier.	ENS	1,00		
14	<b>Réalisation d'un rapport d'intervention, avec chiffrage des travaux à réaliser si nécessaire.</b>				
<b>Montant total pour l'ensemble Forfaitaire</b>					<b>2 500,00 €</b>
T.V.A 20 %					500,00 €
<b>Total T.T.C.</b>					<b>3 000,00 €</b>

**Remarques à prendre en compte :**

NB: Les interventions de dépannage et les réparations partielles, si elles solutionnent les problèmes, ne peuvent en aucun cas être garanties. Celles-ci ne bénéficient que d'un gage de bonne et loyale exécution, ne pouvant être considérées comme des solutions définitives présageant du bon fonctionnement ou de la bonne tenue desdits ouvrages, même à court terme. Par conséquent notre responsabilité ne saurait être engagée ou recherchée quant à leur pérennité.

Non compris tous travaux non décrits.

Voir également nos conditions jointes au courrier.

Mise à disposition par le donneur d'ordre (M.O.) des accès et emprises sur le chantier.

Le Commercial.

S. MULLER



BM.BAT

3 Rue Eugene Houdry - 95410 GROSLAY  
Tél.: 01 48 35 08 05  
contact@bm-bat.com - ab@bm-bat.com  
RCS PONTOISE